

N° 06
15 mars 2019

<i>Présent(e)(s)</i>	Alain Martin, Président Georges Le Glédic, Vice-Président Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint Jérôme Peslier, Trésorier Jean-Charles Guérin, Evelyne Autin, Patrice Boutin, Jean-Luc Briand, Alain Chapelet, Lydie Chauvier, Didier Gantier, Patrice Guet, Claude Hamon, Alain Le Viol, Dominique Pilet, Jean-Luc Rouinsard, Dr Yvon Couffin Guillaume Piednoir, Président de CDA
<i>Excusés</i>	Daniel Moulet, Secrétaire Général Patrick Denis, Dominique Goraud

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission compétente de la L.F.P.L dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les procès-verbaux suivants :

Date	Commissions	N°PV	Date parution
10/01/2019	Arbitres	4	14/02/2019
30/01/2019	Comité Direction	5	05/02/2019
31/01/2019	Commission Féminine	11	06/02/2019
07/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins	15	07/02/2019
07/02/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	15	07/02/2019
07/02/2019	Commission Féminine	12	07/02/2019
07/02/2019	Sportive	17	07/02/2019
07/02/2019	Gestion Compétition Seniors Masculins Entreprise	3	11/02/2019
07/02/2019	Gestion Compétition Seniors Masculins Loisirs	5	13/02/2019
08/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins	16	15/03/2019
13/02/2019	Gestion Compétition Seniors Masculins Loisirs	6	13/02/2019
14/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins	17	14/02/2019
08/02/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	16	15/02/2019
12-18/02/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	17	20/02/2019
15/02/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	18	15/02/2019
13/02/2019	Sportive	18	15/02/2019
19/02/2019	CDA - Lois du Jeu	4	22/02/2019
21/02/2019	Sportive	19	22/02/2019
21/02/2019	Bureau	10	22/02/2019
21/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins	19	21/02/2019
28/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins Entreprise	4	28/02/2019
28/02/2019	Gestion Compétition Seniors Masculins Loisirs	7	28/02/2019
28/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins Futsal	3	28/02/2019
28/02/2019	Sportive	20	28/02/2019
28/02/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins	20	28/02/2019
20/02/2019	Commission du Statut de l'Arbitrage	2	28/02/2019
01/03/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	19	06/03/2019

04/03/2019	Vétérans	3	06/03/2019
11/03/2019	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	20	11/03/2019
15/03/2019	Gestion Compétitions Seniors Masculins	21	15/03/2019
07/03/2019	Commission Féminine	13	15/03/2019

2. Informations du Président

- **Confirmation de l'inauguration du nouveau site par le Président de la Fédération Française de Football**

Le Président du District de Football de Loire-Atlantique informe l'ensemble des membres du Comité de Direction de l'accord du Président de la Fédération Française de Football d'inaugurer le nouveau site le dimanche 02 juin 2019 en après-midi.

Il émet des idées pour l'organisation de cette manifestation.

Tous les Présidents des clubs du District seront invités à y participer

- **Logiciel THEREFORE**

Le déploiement du logiciel pour la gestion des inscriptions du Fémi Plage est en cours afin de permettre l'ouverture au plus tard fin mars comme prévu au contrat.

- **Article 9 des Règlements des championnats seniors**

Le Président commente les modifications qui ont été apportées par le groupe de travail. Ces modifications seront présentées à l'Assemblée Générale de la Ligue.

- **Tournoi INTER-ESAT 19 Septembre 2019 au stade Roger Picaud d'Orvault**

La mairie d'Orvault met à disposition les installations du stade Roger Picaud

L'accueil des différentes équipes se fera à 9h et la journée se terminera aux alentours de 17h (les horaires seront réajustés si besoin)

Les invitations et les inscriptions seront réalisées par les Ateliers de la Cholière

L'aspect sportif (organisation des rencontres) sera planifié par l'ensemble des acteurs (Les ateliers de la Cholière, Orvault RC et le District de Football de Loire-Atlantique)

Le club d'Orvault RC est sollicité pour la mise en place d'arbitres pour les rencontres

- **Statut de l'Arbitrage**

Le Président informe les membres du Comité que pour faire suite à la communication sur la situation des clubs vis-à-vis du statut de l'arbitrage, nous avons intercepté sur les réseaux sociaux en date du 1^{er} mars des commentaires de clubs qui recrutent des arbitres contre indemnités :

« Cette saison, nous avons donc fait « signer » un arbitre qui souhaitait quitter son club. Du coup, 500 € à verser à la ligue pour débauchage + 1500 € d'indemnité pour notre arbitre + tenue et il ne comptera pas pour nous que dans 3 ans. »

« Il y a pire ! Des clubs qui ont des moyens financiers débauchent des arbitres de plus petits clubs en les « appâtant » avec des rémunérations si je peux parler ainsi pratiquement indécentes. Et lors des réunions de district si vous en parlez on vous dit que cela n'existe pas... »

Dans le cadre de l'exemple 1, après avoir effectué des recherches, le District a identifié le club et l'arbitre concernés.

Le Comité regrette que les clubs ne communiquent pas en interne ce qui est rappelé aux réunions de rentrée (formations d'arbitres, frais de mutations et non comptabilisation pour le nouveau club pendant 3 saisons) et soient prêts à débours des frais de manière illicite auprès d'arbitres.

La formation d'un arbitre permet à celui-ci d'être comptabilisé dès la saison en cours pour son club dès lors qu'il a accompli le nombre de matchs requis. De plus, le coût de formation d'un arbitre est de 132€ et qu'il existe une prise en charge par le biais des bons de formation et des aides du Conseil Départemental.

De plus, les clubs qui versent des sommes à des arbitres encourent des risques car ces sommes sont assimilables à des rémunérations déguisées et donc soumises à des charges.

3. Retour sur les formations de Délégués aux matchs des clubs

Suite aux formations des délégués aux matchs, le Comité décide que les clubs absents se verront désignés des délégués du District sur leurs matchs. Les frais de déplacement du délégué seront supportés par le club recevant la rencontre.

Une formation des délégués du District devra être programmée en amont des désignations.

Daniel Moulet et Jérôme Peslier auront en charge le traitement de ce dossier, Patrice Le Clère apportera un appui sur la communication des éléments disciplinaires qui pourraient entraîner des désignations de délégués du District.

4. Retour sur la réunion en visio avec la FFF pour la mise en place du Foot Loisirs sur les terrains Foot5

Les techniciens ont présenté l'organisation mise en place ainsi que l'échéancier.

La 1^{ère} date a été programmée le 13 mars à Barbechat ; 5 équipes pour 4 clubs ont participé avec un plateau combiné Foot5 et Foot à 5 et Futnet.

Une vidéo de promotion sera réalisée à la demande de la Fédération et lui sera transmise.

Une réunion avec les clubs ayant un terrain Foot5 a eu lieu le 14 mars afin que ces derniers aient les informations concernant la mise en place du Critérium Loisirs Foot5 lancé à partir de mai 2019.

L'ensemble des membres du Comité prend connaissance de la présentation PP réalisée par Sébastien Cornuault et Julien Grandjean

Les élus présents sur le site de Barbechat le 13 mars restituent à l'ensemble du Comité leurs vécus de cette journée. De manière générale, ils relèvent la qualité des équipements, l'observation de rencontres intéressantes, le ressenti très positif de l'ensemble des participants.

5. Retour sur la réunion organisée par la FFF dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine le 11 mars au Mans

La réunion avait pour but de connaître les organisations mises en place par les différents centres de gestion de la Ligue des Pays de la Loire dans le cadre de la promotion de la Coupe du Monde Féminine.

6. Organisation des différentes manifestations de fin de saison

Le Président demande à ce que les élus se positionnent sur les différentes dates d'organisation des finalités de fin de saison.

L'élu du secteur concerné à l'obligation d'y être présent.

Compétitions	Date	Présence	Club
Festival U13F	samedi 30 mars 2019	Alain Martin, Didier Gantier, Jean-Charles Guérin, Jean-Luc Briand, Georges Le Glédic	PORNIC FOOT
Festival U13	samedi 6 avril 2019	Alain Martin, Jérôme Peslier, Patrice Le Clère, Alain Chapelet	US LOIRE ET DIVATTE La Chapelle Basse-Mer
Coupe Futsal féminine Coupe Futsal masculin	mercredi 8 mai 2019	Alain Martin, Jean- Charles Guérin, Georges Le Glédic, Patrice Le Clère	NANTES METROPOLE FUTSAL Saint-Herblain (Vigneau)
Journée Educative « Soyons Prêts »	samedi 11 mai 2019	Didier Gantier, Jean-Charles Guérin, Patrice Le Clère, Alain Chapelet, Jean-Luc Briand, Claude Hamon, Dominique Pilet	MACHECOUL ASR

Challenge U12 Challenge Espoir Crédit Agricole U13 Niv 1	samedi 18 mai 2019	Alain Martin, Patrice Le Clère, Alain Le Viol, Claude Hamon, Jean-Charles Guérin, Dominique Pilet, Lydie Chauvier	AC CHAPELAIN
Finales féminines Coupe U15F à 8 Coupe U15F à 11 Coupe U18F Coupe Senior Féminine	Samedi 25 mai 2019	Alain Martin, Jérôme Peslier, Didier Gantier, Jean-Luc Rouinsard, Jean-Charles Guérin, Georges Le Glédic, Patrice Le Clère, Alain Chapelet, Patrice Guet, Jean-Luc Briand, Alain Le Viol, Claude Hamon	AS SAUTRON
Finales Seniors Coupe du District Albert Bauvineau Challenge du District Albert Charneau Coupe U18 Jean Olivier Coupe U15 Intersport	Jeudi 30 mai 2019	Alain Martin, Jérôme Peslier, Didier Gantier, Jean-Luc Rouinsard, Jean-Charles Guérin, Georges Le Glédic, Patrice Le Clère, Alain Chapelet, Patrice Guet, Jean-Luc Briand, Alain Le Viol	DONGES
Challenge Espoir Crédit Agricole U13 Niv 2 et 3	samedi 1 ^{er} juin 2019	Alain Martin, Georges Le Glédic, Patrice Le Clère, Evelyne Eautin	ST JOACHIM BS
Coupe et Challenge Loisir Coupe Entreprise	samedi 8 juin 2019	Jean-Luc Rouinsard, Jean-Charles Guérin, Georges Le Glédic, Patrice Le Clère, Alain Chapelet	AS ALTRAN/US BUGALLIERE

Le Comité demande que les Commissions concernées déplacent les rencontres intéressant les clubs recevant les organisations prévues aux mêmes dates afin que les clubs soient en capacité de mobiliser leurs bénévoles sur les manifestations.

CHALLENGE BEACH SOCCER – La liste des clubs qualifiés est à fournir pour le 10 juin au plus tard (Georges Le Glédic avec Daniel Moulet et Sébastien Duret auront en charge le traitement de ce dossier)

7. Fémi Plage et organisation

Le Président demande à ce que tous les élus soient présents et qu'ils prennent en responsabilité une action logistique.

Il est demandé aux clubs, ayant une structure féminine, invités à soutenir l'équipe de France Féminine le 17 juin à Rennes, d'apporter leur contribution à l'organisation logistique du Fémi Plage.

Le dispositif sera constitué de 12 modules soit 70 terrains, chaque module sera géré par un élu.

Le début du jeu est fixé à 10 h 30.

Une réunion de préparation est programmée le Lundi 13 mai à 19 h 00 avec les différents acteurs pour finaliser les actions de chacun.

8. Point sur l'avancement des travaux au 19 et projet d'utilisation

Ce jour, la Société CAMMA SPORT a commencé la mise en place de la structure du terrain ; suivra la Société ART-DAN EUROFIELD qui procédera à la pose du revêtement synthétique. Les travaux des vestiaires devraient être achevés fin mars.

Nous pouvons espérer avoir terminé l'ensemble des travaux fin avril.

Le Président remercie particulièrement l'équipe des 6 bénévoles qui ont œuvré pendant 15 jours de travail assidu : Patrice Boutin - Claude Hamon - Daniel Leparoux - Daniel Roger - Yves Rouaud - Bernard Serisier, sans oublier ceux qui sont intervenus occasionnellement.

Il leur sera fait appel de nouveau afin d'effectuer différents travaux de finition.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et seront sollicitées si besoin.

Le terrain sera mis à disposition des clubs qui le souhaiteraient sous une forme restant à définir, le commissaire aux comptes devant étudier la faisabilité.

A la suite de diverses demandes, on peut prévoir une mise à disposition aux entreprises de la zone Erdre Active suivant les disponibilités.

9. Clubs en suivi de labellisation

Tous les clubs candidats sont actuellement suivis :

N° Affiliation	CLUBS candidats label FFF	Administratif	Technicien
501904	FC NANTES	Jean-Jacques GAZEAU	Lionel DUCLOZ
501948	V CHATEAUBRIANT		Lydie CHARRIER
509217	USSA VERTOOU		Lydie CHARRIER
590211	ST NAZAIRE AF	Jean-Jacques GAZEAU	Lionel DUCLOZ
517365	ORVAULT SF	Alain LE VIOL	Grégoire SORIN
523626	JSC BELLEVUE	Jean-Charles GUERIN	Fred BODINEAU
502227	US JA CARQUEFOU	Patrice LE CLERE	Willy LACOSTE
511875	US ST PHILBERT GD LIEU	Alain LEVIOL	Frédéric BODINEAU
513858	AC CHAPELAIN	Charly GUERIN	Xavier LACRAZ
501945	ES PORNICHET	Georges LE GLEDIC	Rudolph BLANCHARD
501979	FC CHABOSSIÈRE COUERON	Patrice LE CLERE	Thomas REGENT
513122	ELAN SORINIERES	J-Luc BRIAND	Karl MARCHAND
520446	LES JEUNES D'ERBRAY	Patrick DENIS	Rudolph BLANCHARD
520841	SF TREILLIERES	J-Luc BRIAND	Sébastien CORNUAULT
534841	ST MARC FOOT	Georges LE GLEDIC	Karl MARCHAND
547452	ORVAULT RC	Patrice LE CLERE	Thomas REGENT
547524	FC RETZ STE PAZANNE	Patrice LE CLERE	Thomas REGENT
547525	NANTES SUD 98	Patrice LE CLERE	Thomas REGENT
548100	FC MONTAGNE	Jérôme PESLIER	Karl MARCHAND
563770	SC NANTES	Alain CHAPELET	Rudolph BLANCHARD
580423	GJ LOIREAUXENCE VAIR Belligné	Alain CHAPELET	Rudolph BLANCHARD
581315	OUDON COUFFE FC	Alain CHAPELET	Rudolph BLANCHARD
581794	FC ENTENTE VIGNOBLE	Jérôme PESLIER	Karl MARCHAND

N° Affiliation	CLUBS candidats label féminin	Administratif	Technicien
501904	FC NANTES	J-Jacques GAZEAU	Lionel DUCLOZ
590211	ST NAZAIRE AF	J-Jacques GAZEAU	Lionel DUCLOZ
517365	ORVAULT SPORT F	Alain LE VIOL	Grégoire SORIN
513858	AC CHAPELAIN	Jean-Charles GUERIN	Xavier LACRAZ
511986	US STE LUCE SUR LOIRE	Jérôme PESLIER	Karl MARCHAND
512355	NORT SUR ERDRE AC	Georges LE GLEDIC	R.BLANCHARD – SC
541159	GF ST JOACHIM	J-Luc BRIAND	Rudolph BLANCHARD
563770	SC NANTAIS	Alain CHAPELET	Rudolph BLANCHARD
582005	GF LOIREAUXENCE FOOT	Alain LE VIOL	Rudolph BLANCHARD
547524	FC RETZ STE PAZANNE	Patrice LE CLERE	Thomas REGENT

Une réunion bilan est prévue le 22 mars 2019.

Le District de Football de Loire Atlantique reçoit beaucoup de demandes de clubs non labellisés qui souhaitent entrer dans le processus de labellisation.

10. JOURNEE « SOYONS P.R.E.T.S » Samedi 11 Mai 2019

L'invitation est adressée aux 143 clubs inscrits dans le Programme Educatif Fédéral dont les clubs déjà Labellisés Jeunes FFF et Ecoles Féminines de Football ainsi qu'à tous ceux en démarche de labellisation pour cette saison 2018/2019.

Pour le District de Football de Loire Atlantique, la Journée Educative « SOYONS P.R.E.T.S » est un INCONTOURNABLE du (des) Label FFF (Label Jeunes FFF, Label Ecole Féminines de Football FFF) et de sa rubrique PROJET EDUCATIF (de PE 201 à PE 205)

Les clubs Labellisés, en renouvellement de labellisation ou en demande de labellisation, ont l'obligation de s'engager dans cette journée qui porte haut (défend) les valeurs défendues par la FFF et de son Programme Educatif Fédéral.

Tout manquement à cet **engagement**, à cette journée (non inscription à cette journée, non-participation répétitive, non-**respect** de son engagement de participation) sera étudié par le Comité de Direction du District de Football de Loire Atlantique. Les décisions de celui-ci seront transmises à la Commission Régionale Labels.

La prise en compte des inscriptions se fera par ordre d'arrivée. Les inscriptions seront closes quand les 24 équipes Garçons et les 24 équipes Filles (les 2 effectives). La priorité sera donnée aux clubs Labellisés et en demande de Labellisation au regard de l'ordre d'arrivée et du nombre de places restant à pourvoir en fonction des retours des clubs labellisés, en renouvellement, en démarche de labellisation et des clubs inscrits dans le PEF.

11. Point sur le Foot à l'Ecole

Commune	Etablissement	Classe	Nombre élèves	Intervenants
MESANGER	Ecole St Joseph	1	21	
BASSE GOULAIN	Ecole St Brice	1	28	Y TRELOHAN / S BOURY
VAIR SUR LOIRE	Ecole Notre Dame Anetz	2	46	C HAMON / S BOURY
ST BREVIN LES PINS	Ecole Pault Fort	4	104	J LEBRETON
ST NAZAIRE	Ecole Ste Bernadette	2	54	Y BOURRET
ST NAZAIRE	Ecole Jules Simon	4	100	Y BOURRET
MONTBERT	Ecole St Joseph	4	92	PA ROLLAND
LA CHAPELLE BASSE MER	Ecole Notre Dame	4	113	J LABBE / C BRECHET / S BOURY / G RICHARD
ST LUMINE DE CLISSON	Ecole Lucie Aubrac	2	43	S CORNUAULT / C BRECHET
CORSEPT	Ecole Camille Corot	5	120	J LEBRETON
ST BREVIN LES PINS	Ecole St Joseph	9	227	J LEBRETON
ST AIGNAN	Ecole St Pierre	3	73	K THOMAS
ST AIGNAN	Ecole Jules D'Herbauges	2	50	K THOMAS
LA HAYE FOUASSIERE	Ecole St Joseph	5	109	S CORNUAULT / G RICHARD / S BOURRY / C BRECHET / JL BERTINO
ST BREVIN LES PINS	Ecole La Pierre Atelée	2	143	J LEBRETON
ST NAZAIRE	Ecole Diwann	1	34	J LEBRETON
	TOTAL	51	1357	

12. Point financier

Le trésorier fait un point sur les finances du District et commente le résultat prévisionnel au 10 mars 2019. Il n'y a pas d'évolution notable mais il est nécessaire sur les derniers mois, d'être attentif aux dépenses.

13. Point sur les effectifs

Licenciés dans le District - chiffres arrêtés au 14 mars

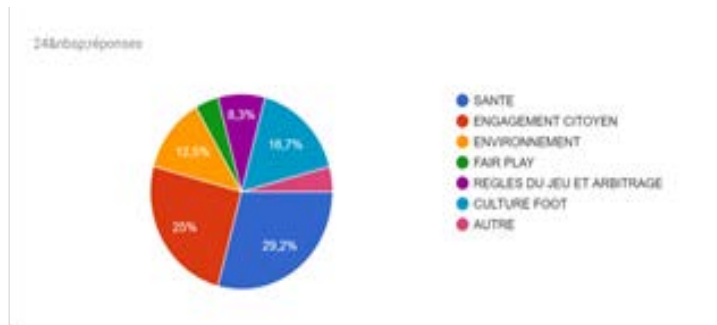
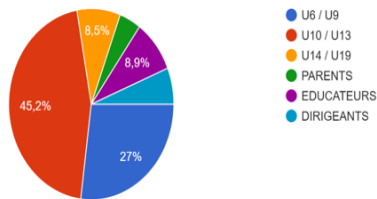
Catégorie	2018-2019	Nouvelle	Renouvel	Mutation	2017-2018	Nouvelle	Renouvel	Mutation	Diff. N-1	
Libre / Senior & Vétérans	12801	2242	9232	1327	12888	2273	9238	1377	-0,7%	Libre masculin 2,4%
Libre / U19 - U18	2226	290	1633	303	2250	275	1682	293	-1,1%	
Libre / U17 - U16	2832	298	2211	323	2882	289	2231	362	-1,7%	
Libre / U15 - U14	4053	378	3328	347	3979	365	3230	384	1,9%	
Libre / U13 - U12	4997	621	4017	359	4872	565	3955	352	2,6%	
Libre / Football d'animation	14307	5591	8115	601	13386	4522	8211	653	6,9%	
Sous-total libre masculin	41216	9420	28536	3260	40257	8289	28547	3421	959	
Libre / Senior F	924	246	554	124	788	178	525	85	17,3%	Libre féminin 16,5%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	571	130	407	34	487	117	331	39	17,2%	
Libre / U15 F - U14 F	593	181	379	33	508	146	329	33	16,7%	
Libre / U13 F - U12 F	520	176	303	41	491	161	276	54	5,9%	
Libre / Football d'animation F	956	597	330	29	785	432	326	27	21,8%	
Sous-total libre féminin	3564	1330	1973	261	3059	1034	1787	238	505	
Foot Entreprise	654	189	411	54	677	166	467	44	-3,4%	Entreprise -3,4%
Futsal / Senior	442	118	258	66	402	96	251	55	10,0%	Futsal masculin 1,4%
Futsal / U19 - U18	56	14	28	14	51	12	35	4	9,8%	
Futsal / U17 - U16	59	18	35	6	67	25	39	3	-11,9%	
Futsal / U15 - U14	54	14	33	7	67	18	48	1	-19,4%	
Futsal / U13 - U12	61	23	37	1	50	13	35	2	22,0%	
Futsal / Football d'animation	118	49	67	2	142	53	81	8	-16,9%	
Sous-total futsal masculin	790	236	458	96	779	217	489	73	11	
Futsal / Senior F	72	12	55	5	80	34	43	3	-10,0%	Futsal féminin -14,8%
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	7	2	4	1	10	2	8	0	-30,0%	
Futsal / U15 F - U14 F	2	1	1	0	3	1	2	0	-33,3%	
Futsal / U13 F - U12 F	1	0	1	0	4	1	2	1	-75,0%	
Futsal / Football d'animation F	10	1	9	0	11	5	5	1	-9,1%	
Sous-total futsal féminin	92	16	70	6	108	43	60	5	-16	
Foot Loisir / Foot Loisir	1834	507	1214	113	1769	505	1154	110	3,7%	Loisir 3,7%
Dirigeant	7315	1952	5363	0	7167	1806	5361	0	2,1%	Dirigeants 2,6%
Dirigeante	823	244	579	0	763	210	553	0	7,9%	
Sous-total dirigeant	8138	2196	5942	0	7930	2016	5914	0	208	
Arbitre / Arbitre	454	95	333	26	433	63	343	27	4,8%	Arbitres 4,8%
Technique Nationale / Entraîneur	34	6	23	5	34	6	25	3	0,0%	Techniciens 9,6%
Technique Régionale / Moniteur	238	42	153	43	225	47	134	44	5,8%	
Educateur Fédéral	476	104	345	27	470	79	369	22	1,3%	
Animateur	271	129	135	7	201	78	122	1	34,8%	
Sous-total éducateur	1019	281	656	82	930	210	650	70	89	
Fédérale / Senior	11	2	2	7	5	1	0	4	120,0%	Joueurs en contrat 12,0%
Sous Contrat / Aspirant	35	7	21	7	39	13	25	1	-10,3%	
Sous Contrat / Stagiaire	16	4	11	1	10	1	8	1	60,0%	
Sous Contrat / Professionnel	59	12	39	8	54	13	37	4	9,3%	
Ayant Droit	40	12	28	0	34	21	13	0	17,6%	Ayant droit
Total District 44	57922	13294	39390	3642	56084	11663	39235	3759	3,28%	
Pourcentage par rapport total général		23,0%	68,0%	6,3%		20,8%	70,0%	6,7%		

Compte tenu qu'entre le 15 mars et le 30 avril 2018, nous avons eu la signature de 150 nouveaux licenciés, on peut estimer dépasser les 58 000 licenciés cette saison.

14. Point sur les services civiques

A ce jour, sur l'ensemble des clubs concernés par un service civique, 259 actions ont été mises en place. Ces actions se répartissent de la façon suivante :

Public Concerné
259 réponses



Pour les événements de fin de saison, aussi bien dans des clubs demandeurs, que sur les finalités du District, ils sont répartis sur plus de 14 manifestations.

Dans les regroupements mensuels, en dehors des partages et retours d'expériences, ils ont bénéficié d'apports conceptuels, notamment du Conseil Départemental sur les thèmes de l'accueil d'une personne avec handicap, des addictions, du dopage, de l'aisance à parler devant un groupe, de la méthodologie de projet autour de la conception d'une action, les objectifs de ces interventions étant de les amener à construire « une boîte à outils » pour les aider dans leur mission et dans la recherche d'un emploi futur.

Malheureusement, en raison de l'activité scolaire de certains, chaque mois, nous ne regroupons pas l'ensemble des volontaires, mais un « noyau dur » d'une moyenne de 18 participants.

Enfin, tous ceux qui n'étaient pas titulaires d'un diplôme de premier secours se sont vus inscrits aux formations animées par la Croix Rouge.

15. Réunion CDA – Commission Formation

Les représentants des deux commissions se sont réunis pour faire un état des lieux, notamment dans le domaine de la formation aux lois du jeu.

A ce sujet, il faut souligner la forte motivation, l'implication de la CDA, qui souhaite travailler en étroite collaboration, aux services des arbitres, avec tous les acteurs du District.

Il a été décidé que la formation des arbitres « bénévoles de club » sera réalisée par la Commission Formation, charge à elle d'y inclure en clôture un clip vidéo sur la promotion de l'arbitrage, ce clip a été transmis au Président de la Commission Formation.

Les contenus de ces formations devront être validés, chaque saison, par la CDA, pour prendre en compte les éventuelles modifications des lois du jeu.

Tous les arbitres officiels du District devront s'approprier le contenu de la formation sur le rôle du « Délégué au match », des réunions sur 4 secteurs seront mises en place à cet effet en début de saison.

Lors de ces formations, une intervention du Président de la Commission Départementale de Discipline sera prévue afin d'informer les participants sur les pratiques existantes et leurs évolutions souhaitables, les attentes de la Commission de discipline et de définir le niveau de restitution et d'échange nécessaire.

La présence des arbitres à ces formations sera obligatoire.

La formation des « Observateurs » va être revue pour, notamment, y intégrer une séquence sur les éléments à prendre en compte pour une observation efficace et constructive, profitant des pratiques dispensées dans les formations de la DTA.

16. Règlement des Compétitions Jeunes

Le Comité étudie la proposition de la Commission de Gestion des Compétitions concernant l'article 2 du Règlement des Championnats Départementaux Jeunes qui prévoit :

« ARTICLE 2 – MODALITES DE COMPOSITION DES CHAMPIONNATS

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

Les groupes sont constitués par la Commission d'Organisation et homologués par le Bureau ou le Comité de Direction au plus tard 10 jours avant la reprise des championnats départementaux.

1. Principes Généraux des participations aux championnats départementaux :

- Tout club Libre peut candidater aux divers championnats en début de saison selon les différents critères liés à chaque niveau de compétition.
- Chaque saison, le Comité de Direction sur proposition de la Commission de Gestion des Compétitions précise le cahier des charges.
- En cas de candidatures supérieures au nombre de places disponibles, la Commission d'Organisation établit le départage au regard des classements des équipes d'une année d'âge inférieure sur la saison N-1 (Exemple : pour une équipe U15 en 2018-2019, priorité sera donnée à l'équipe U14 dont le classement en 2017-2018 sera le meilleur).
- En cas de candidatures inférieures au nombre de places disponibles sur une épreuve, la Commission d'Organisation aura toute latitude pour organiser l'épreuve sous réserve de validation du Comité de Direction. »

La Commission propose les modalités suivantes :

1. Les équipes les mieux classées évoluant en championnats de Ligue de la catégorie d'âge A-1 pour la saison N-1.

Par exemple, pour le championnat U15 2019-2020, les équipes retenues en priorité seront les équipes U14 Ligue 2018-2019.

2. Les équipes les mieux classées évoluant en championnats de Ligue de la catégorie d'âge A pour la saison N-1.

Par exemple, pour le championnat U15 2019-2020, les équipes retenues en priorité seront les équipes U15 Ligue 2018-2019.

3. Les équipes les mieux classées évoluant en championnat Elite Départemental de la catégorie d'âge A-1 pour la saison N-1.
4. Les équipes les mieux classées évoluant en championnat Elite départemental de la catégorie d'âge A pour la saison N-1.
5. Les mêmes modalités s'appliqueront pour jusqu'à la dernière division.

Pour la saison 2019-2020, lors de la première phase en catégories U15 et U18, le nombre d'équipes maximum par niveau est ainsi validé à savoir :

- U15 et U18 D1 Phase 1 : 24 équipes réparties en 3 groupes
- U15 et U18 D2 Phase 1 : 24 équipes réparties en 3 groupes
- U15 et U18 D3 Phase 1 : 32 équipes réparties en 4 groupes

Le nombre d'équipes en D4 et D5 sera établi au regard des engagements par la Commission d'organisation. Les catégories U14, U16 et U17 seront définies en fonction du nombre d'engagements sur proposition de la Commission d'organisation au Comité de Direction.

Pour la saison 2019-2020, le Comité valide à l'unanimité le cahier des charges ci-dessus.

17. Horaire des compétitions

Au regard du nombre croissant notamment d'équipes féminines cette saison et prévisible pour la saison prochaine, il est nécessaire de prévoir dans les dispositions règlementaires pour les clubs ne disposant de créneaux en nombre suffisant sur les horaires existants des horaires supplémentaires.

Il est proposé d'ajouter l'horaire suivant en complément de l'horaire officiel prévu à 14h00

- **Catégorie U12/U13 ou U12F/U13F** : Samedi (12h00)

Cette saison (9% des rencontres de Critérium) ont été avancées avec un coup d'envoi sur la plage horaire (12h00-12h45) au lieu de 14h00 pour répondre à cette contrainte. Certaines rencontres ont même dû être reportées, faute de créneaux disponibles.

Pour la saison 2019-2020, le Comité valide à l'unanimité la disposition ci-dessus.

- **Seniors Masculins et Féminines**

En raison de l'augmentation d'équipes seniors féminines, plusieurs clubs ont 5 équipes foot à 11 pour 2 terrains ou 3 équipes foot à 11 pour 1 terrain

Une réflexion est menée sur les horaires possibles pour subvenir à ces besoins. Concernant cette autre proposition, l'ensemble des membres du Comité décide d'un temps d'étude et de réflexion et d'une mise en délibération lors de la prochaine réunion du Comité.

18. Vie des clubs et des commissions

Affiliation	
N° affiliation	Club
564118	LIONS PAYS D'ANCENIS Futsal

Entente		
517448 BOUGUENAI ALC 515977 BOUGUENAI US	U15 Masculin	Avis favorable (phase 3) suite au retrait du FC La Montagne

Remises de Label 2018-2021							
Club	S.	N° affiliation	Lieu de la remise	Catégorie	Date	Heure	Représentants du Comité
AOS Pontchâteau	2	540404	Pontchâteau	Jeunes Excellence et Ecole Féminine Argent	10.04.2019	17h30	Alain Martin, Jean-Luc Briand
Etoile Mouzillon	9	524266	Mouzillon	Jeunes Espoirs et Ecole Féminine Argent	13.04.2019	12h00	Alain martin, Patrice Boutin, Alain Chapelet

Commissions

Le Comité de Direction nomme :

Commissions	Nomination
Foot Animation	BOMME Elise

19. Invitations

Date		Objet	Présence
16.03.2019	Mairie Basse Goulaine	Pose d'une plaque commémorative sur la tribune au nom d'Emiliano Sala	Alain Martin
30.03.2019	Arche F.C.	Inauguration terrain Foot5 et 25 ans du club	Alain Martin, Jean-Charles Guérin, Didier Gantier, Dominique Pilet
30.03.2019	Pornic Foot	Inauguration terrain Foot5	Alain Martin, Jean-Charles Guérin, Didier Gantier
06.04.2019	Mairie de Ste Luce	Inauguration vestiaires stade Philippe Porcher	Alain Martin
18.05.2019	US Villepot	65 ans du club	Claude Hamon
18.05.2019	A.S.O.N.	100 ans du club	Jérôme Peslier
18.05.2019	U.S. Vay	60 ans du club	Alain Martin, Patrick Denis

Prochain Comité de Direction : lundi 29 avril 2019 avec la présence des représentants du Conseil Départemental

Le Président,
Alain Martin

Le Secrétaire Adjoint,
Patrice Le Clère

